RCS : BREST
Code greffe : 2901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BREST atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00473
Numéro SIREN : 820 715 688
Nom ou dénomination : ABALONE TT BREST

Ce dépôt a été enregistré le 12/11/2019 sous le numéro de dépôt 4608

Duplicata

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BREST

150, rue Ernest HEMINGWAY
CS 61936 - 29219 BREST CEDEX 2
www.greffe-tc-brest.fr
Tel :02.98.43.31.31 Fax 02.98.43.82.98

ABALONE FRANCE - CLAIRE BAUDET
43 rue BOBBY SANDS
44800 SAINT HERBLAIN

V/REF :
N/REF : 2016 B 473 / 2019-B-4608

Le greffier du tribunal de commerce de Brest certifie qu'il a reçu le 12/11/2019,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2018.

Concernant la société

ABALONE TT BREST
Société par actions simplifiée
280 rue Ernest Hemingway
Immeuble Kermeur
29200 Brest

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-B-4608 le 12/11/2019

R.C.S. BREST 820 715 688 (2016 B 473)

Fait à BREST le 12/11/2019,

LE GREFFIER

TRIBUNAL de COMMERCE de BREST (Finistère)

Dépot N° B/4608
LE 12 NOV. 2019
R.C.S. BREST

ABALONE TT BREST
Société par actions simplifiée
Au capital de 123 000,00 euros
Siège social : 280, rue Ernest Hemingway – Immeuble Kermeur
29200 BREST
820 715 688 RCS BREST

RESOLUTION PROPOSEE A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 14 JUIN 2019
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire de 84 921,59 euros de la manière suivante :

ORIGINE		
Résultat de l'exercice		84 921,59 €
Autres réserves		9 050,78 €
Report à nouveau		0,00 €
AFFECTATION		
Dotations aux réserves		
A la réserve légale	4 246,08 €	
Aux autres réserves	59 714,29 €	
Dividendes		
A titre de dividendes	30 012,00 €	
TOTAL	**93 972,37 €**	**93 972,37 €**

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES
Le dividende unitaire sera de 2,44 euros.
Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 14 juin 2019.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES
L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes depuis la constitution de la Société.

ABALONE TT BREST
Société par actions simplifiée
Au capital de 123 000,00 euros
Siège social : 280, rue Ernest Hemingway – Immeuble Kermeur
29200 BREST
820 715 688 RCS BREST

RESOLUTION ADOPTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 14 JUIN 2019
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire de 84 921,59 euros de la manière suivante :

ORIGINE		
Résultat de l'exercice		84 921,59 €
Autres réserves		9 050,78 €
Report à nouveau		0,00 €
AFFECTATION		
Dotations aux réserves		
A la réserve légale	4 246,08 €	
Aux autres réserves	59 714,29 €	
Dividendes		
A titre de dividendes	30 012,00 €	
TOTAL	**93 972,37 €**	**93 972,37 €**

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES
Le dividende unitaire sera de 2,44 euros.
Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 14 juin 2019.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES
L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes depuis la constitution de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président

ABALONE TT BREST
Société par actions simplifiée
Au capital de 123 000,00 euros
Siège social : 280, rue Ernest Hemingway – Immeuble Kermeur
29200 BREST
820 715 688 RCS BREST

Dépot N° B/4608
LE 12 NOV. 2019
R.C.S. BREST

COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Certifiés conformes,
LE PRESIDENT

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 19	Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	6 323.64	5 269.25	1 054.39	3 162.27	-2 107.88	-66.66
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles	19 877.86	8 059.32	11 818.54	15 006.03	-3 187.49	-21.24
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts	4 954.00		4 954.00	1 604.00	3 350.00	208.85
Autres immobilisations financières	2 500.00		2 500.00	2 500.00		
Total II	33 655.50	13 328.57	20 326.93	22 272.30	-1 945.37	-8.73
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en cours						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances (3)						
Clients et comptes rattachés	394 428.38	4 272.60	390 155.78	358 581.85	31 573.93	8.81
Autres créances	305 229.21		305 229.21	243 752.28	61 476.93	25.22
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités						
Charges constatées d'avance (3)	11 603.21		11 603.21	5 873.36	5 729.85	97.56
Total III	711 260.80	4 272.60	706 988.20	608 207.49	98 780.71	16.24
Régularisation						
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	744 916.30	17 601.17	727 315.13	630 479.79	96 835.34	15.36

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 7 454.00
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 19	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 123 000)	123 000.00	123 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	476.36		476.36	
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	9 050.78		9 050.78	
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	84 921.59	9 527.14	75 394.45	791.36
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	217 448.73	132 527.14	84 921.59	64.08
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	10 762.80	23 403.70	-12 640.90	-54.01
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	90 306.06	68 325.59	21 980.47	32.17
	Dettes fiscales et sociales	399 606.76	401 449.21	-1 842.45	-0.46
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	9 190.78	4 774.15	4 416.63	92.51
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	509 866.40	497 952.65	11 913.75	2.39
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	727 315.13	630 479.79	96 835.34	15.36
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	509 866.40	497 952.65		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2017 19	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	2 301 595.35		2 301 595.35	2 028 751.64	272 843.71	13.45
Chiffre d'affaires NET	2 301 595.35		2 301 595.35	2 028 751.64	272 843.71	13.45
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			94 755.55	10 628.11	84 127.44	791.56
Autres produits			566.62	382.98	183.64	47.95
Total des Produits d'exploitation (I)			2 396 917.52	2 039 762.73	357 154.79	17.51
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			304 579.22	260 805.42	43 773.80	16.78
Impôts, taxes et versements assimilés			37 875.08	32 206.21	5 668.87	17.60
Salaires et traitements			1 588 523.68	1 400 550.70	187 972.98	13.42
Charges sociales			368 060.00	327 921.41	40 138.59	12.24
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			5 295.37	8 033.20	-2 737.83	-34.08
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			4 272.60	583.97	3 688.63	631.65
Dotations aux provisions						
Autres charges			1 153.41	6.39	1 147.02	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			2 309 759.36	2 030 107.30	279 652.06	13.78
- Résultat d'exploitation (I-II)			87 158.16	9 655.43	77 502.73	802.69
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 19	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	38.77	152.72	-113.95	-74.61
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	38.77	152.72	-113.95	-74.61
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	675.34	281.01	394.33	140.33
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	675.34	281.01	394.33	140.33
2. Résultat financier (V-VI)	-636.57	-128.29	-508.28	-396.20
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	86 521.59	9 527.14	76 994.45	808.16
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 600.00		1 600.00	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	1 600.00		1 600.00	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-1 600.00		-1 600.00	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	2 396 956.29	2 039 915.45	357 040.84	17.50
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 312 034.70	2 030 388.31	281 646.39	13.87
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	84 921.59	9 527.14	75 394.45	791.36

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 727 315.13 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 301 595.35 Euros et dégageant un bénéfice de 84 921.59 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 84 378 €.
La société a demandé un préfinancement au titre de ce mécanisme.
Le CICE a permis au groupe ABALONE d'accentuer son développement en ouvrant de nouvelles agences et recrutant de nouveaux collaborateurs.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	6 324		
Installations générales agencements aménagements divers	10 231		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 647		
TOTAL	19 878		
Prêts, autres immobilisations financières	4 104		3 350
TOTAL	4 104		3 350
TOTAL GENERAL	30 306		3 350

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			6 324	6 324
Installations générales agencements aménagements divers			10 231	10 231
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			9 647	9 647
TOTAL			19 878	19 878
Prêts, autres immobilisations financières			7 454	7 454
TOTAL			7 454	7 454
TOTAL GENERAL			33 656	33 656

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	3 161	2 108		5 269
Installations générales agencements aménagements divers	2 370	1 549		3 920
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 501	1 638		4 139
TOTAL	4 872	3 187		8 059
TOTAL GENERAL	8 033	5 295		13 329

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	2 108				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 549				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 638				
TOTAL	3 187				
TOTAL GENERAL	5 295				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	584	4 273	584		4 273
TOTAL	584	4 273	584		4 273
TOTAL GENERAL	584	4 273	584		4 273
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		4 273	584		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	4 954	4 954	
Autres immobilisations financières	2 500	2 500	
Clients douteux ou litigieux	11 127	11 127	
Autres créances clients	383 301	383 301	
Impôts sur les bénéfices	55 111	55 111	
Taxe sur la valeur ajoutée	14 737	14 737	
Divers état et autres collectivités publiques	10 716	10 716	
Groupe et associés	135 407	135 407	
Débiteurs divers	89 259	89 259	
Charges constatées d'avance	11 603	11 603	
TOTAL	718 715	718 715	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	3 350		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	10 763	10 763		
Fournisseurs et comptes rattachés	90 306	90 306		
Personnel et comptes rattachés	34 430	34 430		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	194 033	194 033		
Taxe sur la valeur ajoutée	136 211	136 211		
Autres impôts taxes et assimilés	34 933	34 933		
Autres dettes	9 191	9 191		
TOTAL	509 866	509 866		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	12 300			12 300

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	99 975
Total	99 975

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	222
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 967
Dettes fiscales et sociales	83 124
Autres dettes	9 191
Total	145 504

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	11 603
Total	11 603

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 969 euros, décomposés de la manière suivante correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	38 970
Total (1)	38 970

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	162 301
Total	162 301

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	489
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		489

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over : 5%
- taux d'inflation : 2%
- taux d'actualisation : 2%

greffe

KPMG S.A.
89 Rue des Cinq Chemins
CS 14109
50009 Saint Lô Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 33 77 14 14
Télécopie : +33 (0)2 33 05 22 31
Site internet : www.kpmg.fr

Dépot N° B/4608
LE 12 NOV. 2019
R.C.S. BREST

ABALONE TT BREST S.A.S

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018
ABALONE TT BREST S.A.S
280, rue Ernest Hemingway - Immeuble Kermeur - 29200 BREST
Ce rapport contient 15 pages
Référence : YB-12-18-63

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

KPMG S.A.
89 Rue des Cinq Chemins
CS 14109
50009 Saint Lô Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 33 77 14 14
Télécopie : +33 (0)2 33 05 22 31
Site internet : www.kpmg.fr

ABALONE TT BREST S.A.S

Siège social : 280, rue Ernest Hemingway - Immeuble Kermeur - 29200 BREST
Capital social : €.123 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale de la société Abalone TT Brest S.A.S,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Abalone TT Brest S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La société constitue des dépréciations des créances clients selon les modalités décrites dans la note « Dépréciation des créances » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société, décrite dans la note « Dépréciation des créances » de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondage, l'application de cette approche.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint Lô, le 15 mai 2019

KPMG S.A.

Yohann Bossard
Associé

ésignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT BREST — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

dresse de l'entreprise 280 RUE ERNEST HEMINGWAY 29200 BREST — Durée de l'exercice précédent* 19

uméro SIRET* 8 2 0 7 1 5 6 8 8 0 0 0 1 7 — Néant ☐ *

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122018 Net 3	N-1 31122017 Net 4
Capital souscrit non appelé (I)	AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES — Frais d'établissement *	AB		AC		
Frais de développement *	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF	6 324	AG 5 269	1 054	3 162
Fonds commercial (1)	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES — Terrains	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
Autres immobilisations corporelles	AT	19 878	AU 8 059	11 819	15 006
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (4) — Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
Autres participations	CU		CV		
Créances rattachées à des participations	BB		BC		
Autres titres immobilisés	BD		BE		
Prêts	BF	4 954	BG	4 954	1 604
Autres immobilisations financières*	BH	2 500	BI	2 500	2 500
TOTAL (II)	BJ	33 656	BK 13 329	20 327	22 272
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production de biens	BN		BO		
En cours de production de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT		BU		
Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
Clients et comptes rattachés (3)*	BX	394 428	BY 4 273	390 156	358 582
Autres créances (3)	BZ	305 229	CA	305 229	243 752
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Disponibilités	CF		CG		
Charges constatées d'avance (3)*	CH	11 603	CI	11 603	5 873
TOTAL (III)	CJ	711 261	CK 4 273	706 988	608 207
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	744 916	1A 17 601	727 315	630 480

ois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : | CP 7 454 | (3) Part à plus d'un an : | CR

e de réserve priété :* | Immobilisations : | Stocks : | Créances :

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT BREST — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 123 000)	DA	123 000	123 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	476	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	9 051	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	84 922	9 527
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	217 449	132 527
propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	10 763	23 404
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	90 306	68 326
	Dettes fiscales et sociales	DY	399 607	401 449
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	9 191	4 774
	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	509 866	497 953
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	727 315	630 480

(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	509 866	497 953
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	10 541	23 239

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

signation de l'entreprise : SAS ABALONE TT BREST — Néant ☐ *

		Exercice N			Exercice (N-1)
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
Ventes de marchandises*	FA / FB / FC				
Production vendue biens*	FD / FE / FF				
Production vendue services*	FG / FH / FI	2 301 595		2 301 595	2 028 752
Chiffres d'affaires nets*	FJ / FK / FL	2 301 595		2 301 595	2 028 752
Production stockée*	FM				
Production immobilisée*	FN				
Subventions d'exploitation	FO				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)	FP			94 756	10 628
Autres produits (1) (11)	FQ			567	383
Total des produits d'exploitation (2) (I)	FR			2 396 918	2 039 763
Achats de marchandises (y compris droits de douane)*	FS				
Variation de stock (marchandises)*	FT				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*	FU				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*	FV				
Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *	FW			304 579	260 805
Impôts, taxes et versements assimilés*	FX			37 875	32 206
Salaires et traitements*	FY			1 588 524	1 400 551
Charges sociales (10)	FZ			368 060	327 921
DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*	GA			5 295	8 033
DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions	GB				
DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC			4 273	584
DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD				
Autres charges (12)	GE			1 153	6
Total des charges d'exploitation (4) (II)	GF			2 309 759	2 030 107
- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	GG			87 158	9 655
Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)	GH				
Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)	GI				
Produits financiers de participations (5)	GJ				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GK				
Autres intérêts et produits assimilés (5)	GL			39	153
Reprises sur provisions et transferts de charges	GM				
Différences positives de change	GN				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GO				
Total des produits financiers (V)	GP			39	153
Dotations financières aux amortissements et provisions*	GQ				
Intérêts et charges assimilées (6)	GR			675	281
Différences négatives de change	GS				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT				
Total des charges financières (VI)	GU			675	281
- RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	GV			(637)	(128)
- RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	GW			86 522	9 527

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

signation de l'entreprise : SAS ABALONE TT BREST

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 600	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 600	
- RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(1 600)	
ırticipation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		
ıpôts sur les bénéfices *	(X)	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 396 956	2 039 915
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 312 035	2 030 388
- BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	84 922	9 527
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	94 172	10 628
10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		
	obligatoires	A9		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
DON	1 600	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

xplications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

\S ABALONE TT BREST
0 RUE ERNEST HEMINGWAY
IMEUBLE KERMEUR
200 BREST

ANNEXE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 727 315.13 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 301 595.35 Euros et dégageant un bénéfice de 84 921.59 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 84 378 €.
La société a demandé un préfinancement au titre de ce mécanisme.
Le CICE a permis au groupe ABALONE d'accentuer son développement en ouvrant de nouvelles agences et recrutant de nouveaux collaborateurs.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	6 324		
Installations générales agencements aménagements divers	10 231		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 647		
TOTAL	19 878		
Prêts, autres immobilisations financières	4 104		3 350
TOTAL	4 104		3 350
TOTAL GENERAL	30 306		3 350

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			6 324	6 324
Installations générales agencements aménagements divers			10 231	10 231
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			9 647	9 647
TOTAL			19 878	19 878
Prêts, autres immobilisations financières			7 454	7 454
TOTAL			7 454	7 454
TOTAL GENERAL			33 656	33 656

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	3 161	2 108		5 269
Installations générales agencements aménagements divers	2 370	1 549		3 920
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 501	1 638		4 139
TOTAL	4 872	3 187		8 059
TOTAL GENERAL	8 033	5 295		13 329

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	2 108				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 549				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 638				
TOTAL	3 187				
TOTAL GENERAL	5 295				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	584	4 273	584		4 273
TOTAL	584	4 273	584		4 273
TOTAL GENERAL	584	4 273	584		4 273
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		4 273	584		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	4 954	4 954	
Autres immobilisations financières	2 500	2 500	
Clients douteux ou litigieux	11 127	11 127	
Autres créances clients	383 301	383 301	
Impôts sur les bénéfices	55 111	55 111	
Taxe sur la valeur ajoutée	14 737	14 737	
Divers état et autres collectivités publiques	10 716	10 716	
Groupe et associés	135 407	135 407	
Débiteurs divers	89 259	89 259	
Charges constatées d'avance	11 603	11 603	
TOTAL	718 715	718 715	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	3 350		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	10 763	10 763		
Fournisseurs et comptes rattachés	90 306	90 306		
Personnel et comptes rattachés	34 430	34 430		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	194 033	194 033		
Taxe sur la valeur ajoutée	136 211	136 211		
Autres impôts taxes et assimilés	34 933	34 933		
Autres dettes	9 191	9 191		
TOTAL	509 866	509 866		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	12 300			12 300

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	99 975
Total	99 975

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	222
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 967
Dettes fiscales et sociales	83 124
Autres dettes	9 191
Total	145 504

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	11 603
Total	11 603

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 969 euros, décomposés de la manière suivante correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	38 970
Total (1)	38 970

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	162 301
Total	162 301

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	489
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		489

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over : 5%
- taux d'inflation : 2%
- taux d'actualisation : 2%

DEPOT DES COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-après l'ensemble des éléments relatifs au dépôt des comptes sociaux clos le 31 décembre 2018 des sociétés :

ABALONE TT BREST

Ainsi qu'un chèque à l'ordre du greffe du tribunal de commerce pour chacune de ces sociétés.

Merci de bien vouloir transmettre les récépissés de dépôt à l'adresse suivante :

ABALONE FRANCE
Claire BAUDET
43, rue Bobby Sands
44800 SAINT-HERBLAIN

Restant à votre disposition,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de nos salutations distinguées.

Claire BAUDET
Juriste droit des sociétés